

QUESTION 15

Auteur PDCC, par Raphaël Fournier (suppl.)
Objet Augmentation des périodes d'enseignements au premier cycle primaire?

Les déclarations du ministre de l'économie et de la formation ont interpellés notre groupe. Trois ans seulement après la mise sous toit de la loi sur l'école primaire, celle-ci devrait-elle déjà être changées? Le bien-être de nos chères têtes blondes devrait-il pas primer sur la vie économique des parents et de l'état?

Conclusion

Nous aimerions connaître les motifs et les objectifs de ces changements, ainsi que l'évolution législative prévue. Le législatif cantonal ne devrait pas être informé avant la presse?